

13 projets bretons en économie circulaire soutenus par la Région

En 2015 et 2016, la Région Bretagne avait accompagné 8 actions pilotes en matière d'économie circulaire. Cette année, après avoir lancé un deuxième appel à projets auquel 35 participants avaient postulé, elle a retenu 13 candidats (entreprises, associations et collectivités). Toutes bénéficieront pendant 18 mois d'un appui technique et financier (195 000 euros au total) de la part de la Région Bretagne. Un dispositif dont l'Ademe est également partenaire.

Les 13 lauréats sont :

- Association Fil & Fab (Brest) : Née en 2016, Fil & Fab est une jeune association qui travaille autour de la reconversion des filets de pêche usagés, et les valorise en différents objets du quotidien, notamment des dessous de verre. (Eco-Bretons vous en avait parlé d'ailleurs [ici!](#))
- Entreprise Rizhome (Vannes) : structuration d'une filière et développement de projets en éco-construction utilisant le roseau, autour d'un territoire naturellement pourvu en roselières (Marais de Vilaine, Brière, Golfe du Morbihan)
- Rubalise (Brest) : Nouvelle structure mise en place par l'association Ailes, qui développe 3

projets innovants : une légumerie, une cuisine centrale et un restaurant, en partenariat avec plusieurs acteurs de la filière bio locale.

- Recyclerie Un Peu d'R et les Manufacteurs (Brest) : Synergie entre la recyclerie et le collectif des Manufacteurs pour la transformation de mobilier par upcycling directement chez l'habitant, mais aussi pour un projet de déconstruction de bâtiment en réutilisant les matériaux. Le collectif souhaite s'installer sur un nouveau lieu pour faire face aux contraintes de stockage.
- Saint-Brieuc Armor Agglomération : La collectivité est engagée dans une stratégie de développement économique en transition vers une économie circulaire territoriale.
- Association d'entreprises Azic (Ploufragan) : Co-développement d'interdépendances entre entreprises, en intégrant dans la démarche le citoyen-utilisateur.
- CAUE du Morbihan (Vannes et Kervignac) : Le CAUE (Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement) du Morbihan souhaite expérimenter le concept de permaculture dans l'aménagement de parcs d'activités. Le principe sera testé à Kervignac.
- IAUR de Rennes 2 : Recherche appliquée sur le recyclage des terres excavées au cours d'opérations d'urbanisme et de terrassement, dans le but de les utiliser comme matériau de

construction.

- Incubateur d'entreprises Open Bay (Saint-Brieuc) : Développement d'un laboratoire communautaire autour de la valorisation des déchets, via différentes activités : observatoire, ateliers d'activités...
- Immaterra avec le CJD : Projet qui a pour vocation à sensibiliser et accompagner 10 dirigeants d'entreprises engagées dans un changement de modèle économique, via des ateliers et des animations « coaching » personnalisés. L'objectif est « d'essaimer un véritable écosystème breton autour de l'économie de fonctionnalité ».
- Entreprise Sadex Broyage : Création d'une filière de rénovation de turbocompresseurs, jusqu'ici non valorisés.
- Association étudiante Hélicity : Projet n » d'une collaboration d'étudiants de l'Ecole des Métiers de l'Environnement de Rennes (EME) qui a pour objectif de développer des habitats mobiles et respectueux de l'environnement, le tout à faible coût, pour y loger des étudiants.
- Cabinet Eva (Nantes) avec Samsic Propreté (Rennes) : Projet porté par le cabinet Eeva, et visant à tester le principe de la TVA circulaire avec le groupe Samsic Propreté.